



Sessione di u 30 di ghjennaghju di u 2023
Session du 30 janvier 2023

Decisione N° 2023-5
Décision N° 2023-5

Raportu d'orientazione nant'à a pulitica linguistica
Rapport d'orientation sur la politique linguistique

L'an deux mille vingt trois, le 30 janvier, la Chambre des Territoires convoquée le 16 janvier 2023 s'est réunie dans la Salle des délibérations Jean Leccia, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires.

Etaiet présents : Mmes et MM.

ALBERTINI Don Marc, ARENA Jean Baptiste, ARMANET Guy, ARRIGHI Fabien, BASTIANI Angèle, CECCALDI Attilius, COGNETTI TURCHINI Catherine, FILIPPI Petru Antone, GIANNI Jean Jacques, GIOVANNANGELI Gilles, GIUSEPPI Jean, MARTINETTI Achille, MORGANTI Jean Toussaint, MOSCA Paola, PAOLINI Julien, PONZEVERA Juliette, POZZO DI BORGO Louis, SAVELLI Pierre

Etait représenté : M.

DOMINICI Jean par Charlotte TERRIGHI

Etaiet absents, excusés et ayant donné pouvoir : Mmes et MM.

FAZI Bianca à PAOLINI Julien
GUIDICELLI SBRAGGIA Lauda à SIMEONI Gilles
LIVRELLI Dominique à MOSCA Paola
LUCIANI Antonia à PAOLINI Julien
MARIOTTI Marie Thérèse à COGNETTI TURCHINI Catherine
MAUPERTUIS Marie Antoinette à SIMEONI Gilles
PANZANI Jean Paul à PONZEVERA Juliette
VINCIGUERRA Alexandre à GIOVANNANGELI Gilles

Etaiet absents et excusés : Mme et M.

MATTEI Flora, SBRAGGIA Stéphane

Etaiet absents : Mme et MM.

ANGELINI Jean Christophe, BERTOLOZZI Paul Antoine, LE BOMIN Vanina, LUCCIONI Jean Baptiste, MARCELLESI Pierre, MARCHETTI François Marie, NICOLAI Marc Antoine

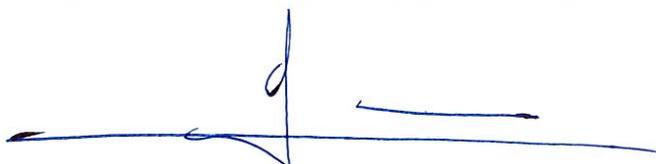
- VU** La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017.
- VU** L'ordonnance n° 2016-1562 du 21 novembre 2016 portant diverses mesures institutionnelles relatives à la Collectivité de Corse.
- VU** Le rapport d'orientation sur la politique linguistique de la Collectivité de Corse.
- VU** Le rapport d'information relatif à l'enquête sociolinguistique sur la langue corse.
- VU** Le rapport de M. le Président de la Chambre des Territoires N° 2023-5, relatif au rapport d'orientation sur la politique linguistique.

LA CHAMBRE DES TERRITOIRES

À l'unanimité des membres présents

- SE FELICITE** de la nouvelle procédure mise en place par la Collectivité de Corse dans le cadre de l'élaboration de rapports d'orientation, avec la sollicitation en amont des instances consultatives telles que la Chambre des Territoires, avant adoption par l'Assemblée de Corse.
- DONNE ACTE** au Président du rapport d'information sur l'enquête sociolinguistique sur la langue corse.
- APPROUVE** le rapport d'orientation relatif à la politique linguistique examiné par l'Assemblée de Corse les 24 et 25 novembre 2022.
- DONNE ACTE** au Président de la Communauté d'agglomération de Bastia (CAB), de la présentation de la politique menée en faveur de la langue corse au sein de son institution.
- SOULIGNE** que les territoires s'associent sur le principe et dans la limite de leurs compétences et de leurs budgets à la Collectivité de Corse pour le déploiement de sa politique linguistique.

Le Président de la Chambre des Territoires



Gilles Simeoni